

## Communiqué de presse

Campagne DADS-U 2011  
salaires 2010

### Offrir un e-ventail de services pour assurer aux entreprises et leurs salariés une DADS de qualité

Paris, le 3 novembre 2010

Plus de 97% des employeurs ont produit cette année une Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS) par voie électronique. Pour la campagne DADS-U 2011 salaires 2010, la CNAV propose automatiquement à tous les émetteurs de DADS dématérialisées une offre de services adaptée, permettant d'assurer pour l'entreprise une déclaration et un suivi de qualité, et pour les salariés une carrière à jour et des droits assurés. Rappel : les entreprises ont jusqu'au 31 janvier 2011 pour envoyer leurs DADS.

#### ► Des services en ligne gratuits pour une DADS de qualité.

- **Le Bilan Identification des Salariés**, un avantage partagé pour :
  - **le salarié** : il permet la mise à jour de son relevé de carrière lorsque la CNAV n'a pu l'identifier.
  - **l'entreprise** qui peut, après avoir été avisée de sa mise à disposition, consulter et rectifier en ligne sur [www.e-ventail.fr](http://www.e-ventail.fr) les informations sur les salariés qui ne sont pas correctement identifiés et mettre à jour la fiche "salarié" de son logiciel de paie.
- **Le Diagnostic Egalité Professionnelle**, pour progresser vers l'égalité professionnelle et salariale :
  - **concerne** tous les établissements de 20 à 49 salarié-e-s du secteur privé (non agricole), quelque soit le type de support utilisé pour leurs déclarations (sauf DADS papier),
  - **permet de disposer sans formalité supplémentaire** d'un état des lieux des conditions d'emploi et de travail des salarié-e-s établi à partir de la DADS acceptée,

**Ce diagnostic est le préalable** à une négociation collective ou à une démarche unilatérale de l'employeur. Si une négociation collective doit avoir lieu, ce document peut servir de base à la discussion avec les représentants du personnel.
- **Le Suivi de Vos DADS**, un service complet déjà utilisée par 79% d'entreprises (\*) pour :
  - **connaître** en temps réel le traitement des déclarations, si elles sont reçues ou non, acceptées ou refusées,
  - **accéder** directement au bilan d'anomalies CNAV,
  - **être informé** des services « facilitant » mis à disposition pour chacune de vos DADS.

**Une offre de services complète et accessible gratuitement  
après inscription sur [www.e-ventail.fr](http://www.e-ventail.fr)**

**Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse**

CONTACT CNTDS :

Sylvain Soares - Tél : 01 55 45 68 28 - Courriel : [sylvain.soares@cnav.fr](mailto:sylvain.soares@cnav.fr)

## ANNEXE 1

### FORMULAIRES ET DOCUMENTATION RÉGLEMENTAIRE POUR LA DADS salaires 2010

#### ➤ Pour les utilisateurs de logiciel de paie à la norme DADS-U

- Un site pour déclarer : [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr)

Le fichier DADS-U salaires 2010 devra être déposé sur le site : [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr), si vous êtes équipé d'un logiciel de paie respectant la norme DADS-U V08R10.

La DADS-Unifiée salaires 2010 devra être produite en respectant le cahier technique V08R10 et le guide utilisateur référence CERFA en cours.

- **Des plates-formes « concentrateurs DADS-U »** : pour envoyer directement d'ordinateur à ordinateur

Ce service de type « **Business TO Business** » est réservé aux intervenants déposant de nombreuses déclarations et ayant contractualisé avec la CNAV.

#### ➤ Pour les utilisateurs de logiciel de paie qui ne peuvent pas produire un fichier DADS-U

- **La Saisie en ligne DADSNET sur [www.e-ventail.fr](http://www.e-ventail.fr)**

La saisie en ligne adaptée au TPE ne possédant pas de logiciel de paie leur permettant de produire un fichier DADS-U a été allégée et rendue contextuelle pour renseigner uniquement les éléments indispensables correspondant à la situation des salariés.

#### ➤ Une l'information et une documentation efficace

En 2010, 91 % des utilisateurs d'e-ventail sont très satisfaits ou satisfaits des conseils et de la documentation disponible pour réaliser leur DADS.

Pour respecter le souhait des utilisateurs de disposer : de conseils pratiques en amont de la campagne DADS, de plus de visibilité sur les services [e-ventail.fr](http://www.e-ventail.fr), la CNAV TDS a engagé différentes actions avec les entreprises pour :

- accélérer l'obtention du numéro de télé-déclaration,
- apporter des réponses personnalisées sous 48h,
- faciliter l'accès aux services « facilitant » de la CNAV,
- informer des échéances clefs de la campagne.

#### ➤ Cas particuliers, DADS papier

Attention, les derniers utilisateurs de la DADS papier devront obligatoirement déclarer sur Internet leur DADS s'ils ont versé ou attribué en 2010 certaines sommes (Cf. page 2 de la notice explicative DADS papier disponible sous [www.e-ventail.fr](http://www.e-ventail.fr))

Ils ne pourront plus utiliser le formulaire DADS papier 2010, référence CERFA n° 12062\*09.

### INFORMATION RÉGLEMENTAIRE POUR LA DADS salaires 2011

La généralisation de la norme 4DS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, en remplacement de la norme DADSU, a été annoncée par un arrêté du 9 juillet 2010, après consultation des acteurs concernés (éditeurs de logiciels, représentants des entreprises et des tiers déclarants, ...). Les déclarations dématérialisées annuelles des données sociales de 2011 devront donc être réalisées uniquement au moyen de cette norme.

Elle nécessite cependant des modifications et des ajustements dans votre logiciel de paie et votre système d'information paie - ressources humaines.

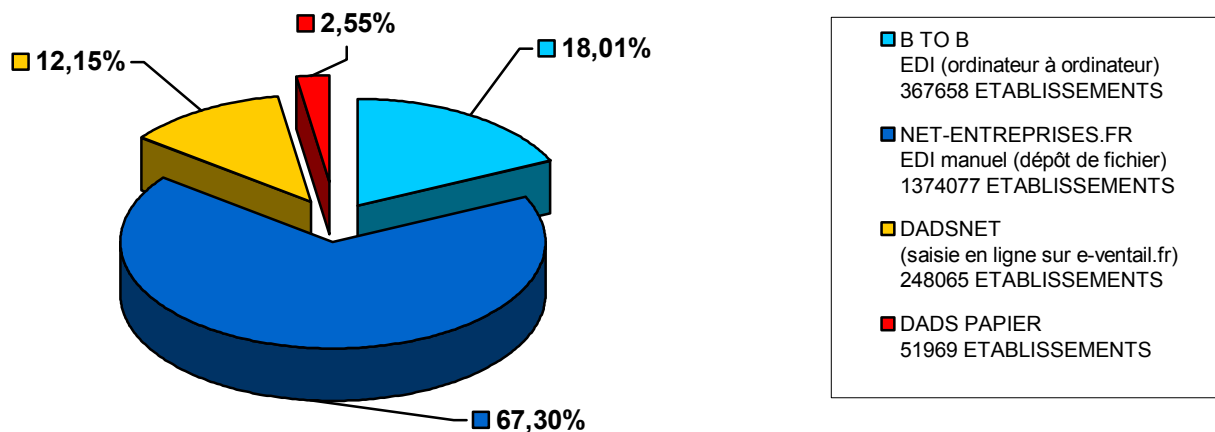
Une intervention de votre opérateur de paie permettra d'effectuer les mises à jour nécessaires à la norme 4DS.

## ANNEXE 2

### LE BILAN DE LA CAMPAGNE DADS salaires 2009

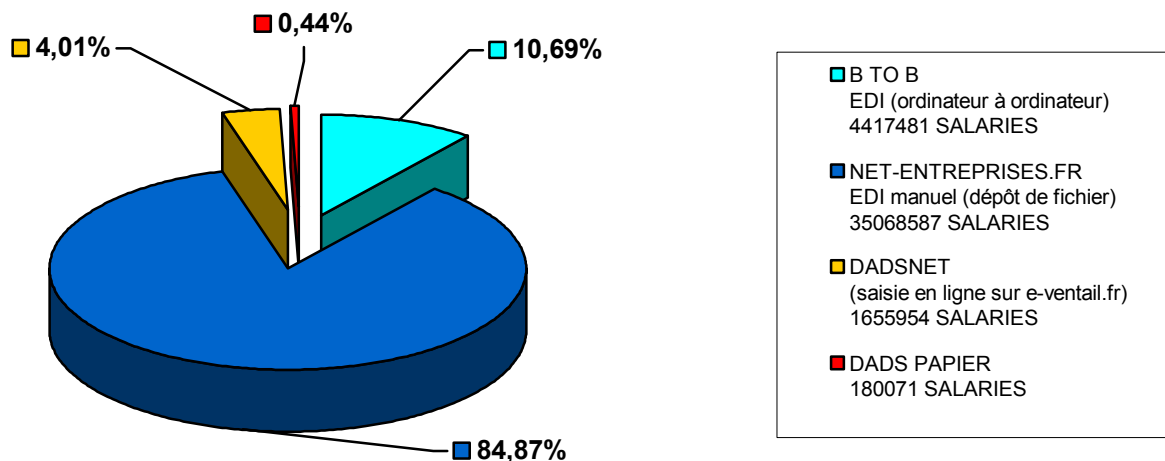
⇒ Plus de 97% des établissements ont produit une DADS dématérialisée en 2010

*Répartition des établissements par support déclaratif utilisé (02/11/2010)*



⇒ Plus de 99% des salariés ont bénéficié en 2010 d'une DADS dématérialisée

*Répartition des salariés par support déclaratif utilisé (02/11/2010)*



Un volume de DADS papier en « chute libre » :

⇒ 2,5% du total des établissements et moins de 0,5% du total des lignes salariées déclarées.

EVOLUTION DE L'UTILISATION DU SUPPORT DADS PAPIER de 2005 à 2009 (point de référence 01/09/XX)

